

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(5)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur H. Petit, 17 mars 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur H. Petit, 17 mars 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Petit, H.](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 mars 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Petit, H.](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméGodin communique à Petit, avocat à Amiens, des informations sur le Familièrè, qui est en cours d'agrandissement. Il explique : que l'ensemble des habitations ne formera qu'un seul édifice jusqu'à loger 2 000 personnes ; que 100 familles, soit 400 personnes y logent actuellement ; que les loyers varient en

fonction de la taille des appartements, qui ont 1 à 5 pièces ; que le loyer est de 5 F par mois et par pièce de 16 m² ; que les locataires sont des employés et ouvriers de l'usine ; que la cité ouvrière se rattache à l'usine du fait de ses locataires, mais qu'il s'agit d'une entreprise séparée. Godin ne veut en dire davantage sur ce qu'il faut réaliser dans l'architecture moderne pour élever l'habitation de l'homme au niveau des progrès de l'industrie, de la science et de la richesse publique, car il espère un jour écrire sur la question.

Mots-clés

[Architecture](#), [Familistère](#), [Habitations](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : Palais social](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Petit, H.

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Avocat à Amiens (Somme) et vice-président de la société industrielle d'Amiens, auteur en 1865 d'un rapport sur la question des habitations ouvrières.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 2 p. (425r, 426v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 14 mars 1863

425

Monsieur

La cité que j'ai fait construire à Guise et qui est en voie d'agrandissement en ce moment ne peut se prêter à un bas d'appréciation à un profit correspondant aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser

L'ensemble des habitations en forme et en forme qui en ont été édifiées en arrière il a logé 2000 personnes pour le moment il contient environ 100 ménages ou 500 familles

Les loyers varient suivant la grandeur des appartements, et les appartements ont de une à cinq pièces suivant le besoin des personnes la location est faite sur le prix d'indian 4 francs par mois et par pièce de 4 mètres de côté ou de 6 mètres carrés

Le mode de location ne sort pas des usages admis ailleurs

Les locataires sont des employés et des ouvriers de mon usine

La cité est une entreprise qui se rattache à mon usine par le personnel qui y est logé mais elle en est séparée et distincte

Je me ferais un véritable plaisir de vous communiquer les renseignements sur son mode d'administration et les documents résultant de la perception dont je puis disposer pour éclairer la question

Je suis, Monsieur, avec toute ma reconnaissance,
V. de G.

224
sur ce qui est à réaliser dans l'architecture
moderne pour assurer l'habitation de l'homme
en général, au niveau actuel des progrès de
l'industrie, de la science et de la richesse publique,
correspondant au besoin de bien être des classes
souffrantes de la société, mais comme vous
le remarquez Monsieur cette question est
importante et le cadre de ma lettre ne comporte
pas un semblable sujet. Je me permets donc
que vous exprimer le regret d'être obligé
de remettre à son tour ce que je pourrais
pouvoir dire un jour sur ce sujet
d'un très grand respect
civile

Godard